

CONSIGNATION

Pour cette année 2022, Miguélez dans son engagement pour l'environnement, met en place les mesures nécessaires pour le respect de la Charte des emballages réutilisables. En effet, Miguélez s'engage à réutiliser ses tourets et à assurer leur reprise dans des délais satisfaisants.

Par ailleurs, nous vous rappelons que, selon le décret du 13 juillet 1994 ainsi que l'article 1384 du code civil, la responsabilité opérationnelle et financière des emballages est portée par le détenteur, depuis la livraison des câbles jusqu'à la remise à disposition des tourets.

A compter de la date de livraison, vous disposez de 12 mois pour la mise à disposition des tourets consignés en bon état. Tout au long de ces 12 mois, vous pouvez utiliser ces emballages ou les restituer gratuitement.

Après cette année de prêt sans que les tourets aient été retournés, les tourets deviennent votre propriété sous réserve du paiement de la facture, selon les barèmes suivants :

Ø Touret	Prix
80 cm	65,00 €
100 cm	100,00 €
125 cm	150,00 €
140 cm	200,00 €
160 cm	320,00 €



Pour la demande de reprise, vous devrez relever la référence inscrite sur le touret (6 chiffres + 1 lettre. Ex : 140881A) et la transmettre soit par :

Internet : www.miguelezfrance.com

E-mail : tourets.france@miguelez.com

Si vous choisissez de nous faire la demande par Internet, vous avez à votre disposition un formulaire sur le site web. Si vous choisissez de nous transmettre les informations par e-mail, vous devrez nous envoyer les données suivantes :

- Type de touret : 08, 10, 13, 14 ou 16.
- Référence du touret : 6 chiffres + 1 lettre. Exemple : 140881A.
- Quantité : dans le cas où la référence soit illisible.
- Nom de la société.
- Personne de contact.
- Adresse complète et horaires pour la reprise.

Si vous le désirez nous pouvons également récupérer les tourets bois massif de diamètre inférieur.

Afin de maximiser les itinéraires, les prélèvements seront effectués dans un délai maximum de 3 semaines.



Miguélez

CÂBLES

 Une partie de la solution